Envoyé en préfecture le 17/09/2021
Reçu en préfecture le 17/09/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210914-CP_20210914_018-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 17/09/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

OJ N° 018 - Développement économique.
Règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises. Abandon par la SARL Laby du projet d'extension de son atelier de production de charpente-menuiserie et de la subvention communautaire allouée.

Date de la convocation : 8 septembre 2021
Nombre de conseillers en exercice : 70
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ALDANA-DOUAT Eneko ; ARAMENDI Philippe ; AROSTEGUY Maider ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°34) ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno ; CARRIQUE Renée ; CASCINO Maud ; CHASSERIAUD Patrick (à compter de l'OJ N°12 et jusqu'à l'OJ N°55) ; CHAZOUILLERES Edouard (jusqu'à l'OJ N°10) ; CURUTCHARRY Antton ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; FONTAINE Arnaud ; FOURNIER Jean-Louis ; GASTAMBIDE Arño ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien (jusqu'à l'OJ N°26) ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LACOSTE Xavier ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LAUQUÉ Christine (à compter de l'OJ N°9) ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles (jusqu'à l'OJ N°26) ; MILLET-BARBÉ Christian ; NADAUD Anne-Marie ; NARBAIS-JAUREGUY Eric (jusqu'à l'OJ N°26) ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; SAMANOS Laurence ; SERVAIS Florence.

ABSENTS OU EXCUSES :
ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel ; BACH Fabrice-Sébastien ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; ELISSALDE Philippe ; ETCHEVERRY Pello ; ETXELEKU Peio ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; IRIGOYEN Jean-François ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACASSAGNE Alain ; OLIVE Claude ; SANSBERRO Thierry ; UGALDE Yves.

PROCURATIONS :
ALLEMAN Olivier à BLEUZE Anthony ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole à CARRERE Bruno ; LACASSAGNE Alain à HARDOUIN Laurence.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

Envoyé en préfecture le 17/09/2021
Reçu en préfecture le 17/09/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210914-CP_20210914_018-DE

OJ N° 018 - Développement économique.
Règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises. Abandon par la SARL Laby du projet d'extension de son atelier de production de charpente-menuiserie et de la subvention communautaire allouée.

Rapporteur : Madame Sylvie DURRUTY

Mes chers collègues,

La SARL Laby de Béguios (entreprise de charpente et menuiserie bois) a sollicité, en 2017, le soutien financier de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, dans le cadre de son projet d'investissement portant sur l'agrandissement de son atelier de production.

Par délibération du 14 novembre 2017, le Conseil permanent a octroyé, au titre du règlement d'aide à l'immobilier des entreprises de production, une subvention de 7 211 € à cette entreprise, dont le projet global était estimé à 96 144,58 €. La convention attributive d'aide correspondante a été signée le 29 janvier 2018.

Le responsable de cette société a informé les services communautaires que le projet immobilier tel qu'initialement envisagé et soutenu par la Communauté d'Agglomération ne serait pas développé.

Vu la délibération du Conseil permanent du 14 novembre 2017 portant aides à l'immobilier en faveur d'entreprises du pôle territorial d'Amikuze, dont la SARL Laby ;

Considérant que le projet ne sera pas porté dans les conditions initialement envisagées ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Prendre toutes décisions relatives à l'attribution des aides économiques en direction des entreprises (aides à l'immobilier, aides à l'investissement, aides à l'innovation, avances remboursables...) » ;

Le Conseil permanent est invité à :

- prendre acte de l'abandon du projet d'investissement initialement envisagé par la SARL Laby et entrant dans le cadre du règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises ;
- valider le non-versement de la subvention initialement accordée.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour : 57
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votant : 1 (CHASSERIAUD Patrick)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Remi Bochard
Date de signature : 17/09/2021
Qualité : Directeur général des services